

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1469

présenté par

Mme Keloua Hachi, M. Courbon, M. Belhaddad, M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh,
Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	1 480 000 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	1 000 000 000
Recherche spatiale	0	480 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	1 480 000 000	1 480 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à revaloriser les bourses sur critères sociaux et à élargir le nombre de bénéficiaires.

Les bourses étudiantes, telles qu'elles existent aujourd'hui, sont insuffisantes, inadaptées et mal calibrées dans le temps. Versées uniquement sur dix mois, elles ne tiennent pas compte du caractère permanent des dépenses de vie (loyer, alimentation, transport, santé). Le montant moyen des bourses demeure par ailleurs inférieur au seuil de pauvreté, aggravant la précarité d'une partie croissante de la jeunesse.

Par cet amendement, nous appelons à une refonte structurelle du système de bourses pour le rendre plus juste, plus protecteur et plus efficace. Cela doit passer par :

1° la revalorisation de 20 % des bourses existantes

L'amendement prévoit une augmentation de 20 % sur l'ensemble des échelons (de 0 bis à 7), afin de compenser l'inflation et de renforcer le pouvoir d'achat étudiant.

Ainsi, l'échelon 7 passerait de 633 € à 760 € par mois, et l'échelon 0 bis de 145 € à 175 € par mois.

Cette mesure représenterait 639 millions d'euros par an, pour les 760 000 boursiers actuellement recensés.

2° la création d'un échelon 8

Un nouvel échelon 8 serait créé afin d'élargir le bénéfice des bourses à 100 000 nouveaux étudiants issus des classes moyennes modestes, trop souvent exclus des dispositifs d'aide malgré des ressources limitées.

Le coût estimé de cette mesure est de 180 millions d'euros par an.

3° le versement des bourses sur 12 mois

Aujourd'hui limité à 10 mois, le versement des bourses ne correspond pas à la réalité des dépenses étudiantes, continues tout au long de l'année.

Le passage à 12 mois permettrait de lisser les revenus étudiants et d'assurer une stabilité de ressources, notamment durant l'été.

Cette mesure représenterait une dépense supplémentaire de 640 millions d'euros, sur la base d'une enveloppe actuelle de 3,2 milliards d'euros.

4° la simplification administrative et automatisation

L'amendement prévoit également une simplification des démarches via l'interconnexion des bases CAF-CROUS et l'inscription automatique des étudiants éligibles, afin de lutter contre le non-recours et de garantir un accès effectif aux droits.

Le coût de cette modernisation est estimé à 20 millions d'euros.

Le chiffrage global de ce plan est estimé à 1,48 milliards d'euros pour 2026.

Afin d'être recevable cet amendement procède au mouvement de crédits suivant :

– il abonde l'action 01 « aides directes » du programme 231 « Vie étudiante » à hauteur de 1,48 milliard d'euros ;

– il minore de 1 milliard d'euros l'action 2 « Agence nationale de la recherche » du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires et de 480 millions d'euros l'action 04 « Maitrise de l'accès à l'espace » du programme 193 « Recherche spatiale »

Cela n'étant pas notre intention nous demandons au gouvernement de lever le gage.

Cet amendement a été travaillé avec les Jeunes Socialistes et est inspiré des échanges avec les organisations étudiantes.